

Débat de politique départemental

Thème porté à l'initiative du groupe des élus indépendants

« Un secteur à restructurer ! notre politique sociale d'aide à l'enfance »

Intervention de Maryline FOURNIER

Si le législateur a souhaité confier, depuis les lois de décentralisation de 1983, la compétence de l'aide aux enfants et à leur famille par des actions de prévention, de détection et d'accompagnement, au service de leur bien-être, de leur protection et de la lutte contre toutes les formes de maltraitance, c'était pour s'assurer que la proximité favoriserait une meilleure prise en charge.

De meilleures réponses, des temps de réaction plus court ou encore une plus grande connaissance des besoins, des problématiques auxquels sont confrontés dès leur plus jeune âge, nos gamins.

Chacun le sait, l'environnement social, le contexte dans lequel évolue la famille et l'enfant joue un rôle dans les difficultés que peuvent rencontrer les parents et les enfants.

Ce souci de proximité, du sur-mesure, ce n'était surement pas pour que les ressources mobilisées, les travailleurs sociaux, se transforment en gestionnaires et que les collectivités perdent leur énergie dans les méandres des procédures.

Comme plusieurs enquêtes le démontrent, mais surtout comme l'expriment clairement les personnels de l'aide sociale à l'enfance, régulièrement mobilisés contre la contrainte budgétaire placée devant l'intérêt de l'enfant, la surcharge administrative, le manque de moyens humains, le tur-nover dans les structures en charge de l'ASE, la fermeture de places et l'augmentation des mesures de placement comme celle, pour de nombreux départements comme le nôtre, du nombre de mineurs isolés à mettre à l'abri, saturent désormais un système à bout de souffle.

Nous avons tous été destinataires en mai dernier du Livre Noir sur l'ASE76 constitué en recueillant des témoignages auprès de jeunes, par le « Réseau de Solidarité avec les Migrants de Rouen » qui a mis en évidence les dysfonctionnements du département de la Seine-Maritime dans ses obligations auprès des mineurs isolés.

Ou encore des courriers d'alerte des travailleurs sociaux de notre Département, aussi bien dans les services de notre collectivité que dans les associations assurant une mission de service public dans le domaine de l'aide sociale à l'enfance et de la prévention spécialisée.

Depuis des mois, des années, l'IDHEFI et ses personnels alertent.

Aujourd'hui même, le rapport d'observation de la Chambre Régionale des Comptes sur la Fondation Les Nids qui comprend 800 salariés dédiés à la Protection de l'enfance, au handicap, à l'insertion, et à la prise en charge de mineurs délinquants, à partir de 50 établissements, est très clair :

- D'une part, sur la prise en charge des mineurs par délégation du Département : il n'existe pas de cadre normatif fixé par le Département, ni à défaut par la Fondation, permettant d'harmoniser la prise en charge des mineurs.
- D'autre part, il faut imposer un projet personnalisé pour chaque mineur accueilli, en lien avec sa famille. Et généraliser les livrets d'accueil.
- Enfin, l'équilibre des comptes est fragile. Son excédent de fonctionnement ne permet pas de financer les investissements. Elle puise trop dans ses réserves. Difficultés récurrentes de trésorerie.

Mais dans le même temps, la Chambre rappelle qu'elle doit se soumettre au Code de la commande publique ce qui implique, nous le savons pertinemment, un temps de travail accru dans le domaine de la gestion. Qui financera ?

Si toutes ces difficultés des travailleurs sociaux datent d'avant la crise Covid, celle-ci a considérablement dégradé leurs conditions de travail.

Et que dire des psychologues, maltraités par le gouvernement, bannis du Ségur, dans une période où nous avons tant besoin de leurs compétences et de leur présence.

Nous avons tous connu ici je pense, un réseau de médecine scolaire présent dans tous les établissements, de manière permanente. Aujourd'hui, la pénurie est telle que ce service qui a vacciné à tour des bras des générations d'élèves, ne peut pas assurer la vaccination Covid.

Nous avons aussi connu, pour certains, un réseau de CMPP, Centre médico psychopédagogique, capable de recevoir, en proximité et sans délai, des enfants exposés à des difficultés. Aujourd'hui, force est de constater qu'ils sont en peine, les attentes pour une prise en charge peuvent durer 6 mois à une année. Des antennes de proximité ont été fermées comme au Havre au profit de regroupements qui ne favorisent pas leur accessibilité. Et, nouveau coup d'épée reçue, la Direction de l'Éducation Nationale vient de décider de retirer de plusieurs CMPP le personnel enseignant qui leur était affecté.

Autre illustration : pendant longtemps, les Assistantes sociales des Centre médico-sociaux (CMS) étaient affectées sur un secteur géographique particulier, leur permettant ainsi une meilleure connaissance des familles, mais aussi des spécificités sociales de nos différents territoires. Elles entretenaient les liens, se rendaient disponibles pour aller au-devant de.

Puis comme il n'y avait pas assez de ressources pour traiter les informations préoccupantes reçues, plutôt que de recruter, on leur a imposé d'aller en instruire sur d'autres secteurs, sans bien entendu qu'elles ne soient remplacées dans leurs missions sur leur propre secteur.

Certes, l'instruction de ces informations préoccupantes s'est améliorée grâce notamment à ce traitement en équipe, sauf que du même coup c'est la prévention, l'accompagnement quotidien qui en a souffert. Et dans une période où nous savons tous que le repli sur soi, l'isolement gagne du terrain au point que des situations dramatiques soient en dessous de tout radar.

Ces laissés pour compte du système, n'iront jamais solliciter un rendez-vous ou activer leur droit. C'est aux pouvoirs publics d'être en capacité de les identifier pour leur porter secours.

Car il s'agit bien de cela Monsieur le Président. Porter secours. Une honte dans l'une des plus grandes puissances économiques mondiales ou chaque année, les richesses battent des records.

Tout ceci pour bien illustrer que si le problème d'organisation est posé, qu'une restructuration du secteur est nécessaire, il s'agit avant tout de remettre de l'humain d'abord. En nombre, en compétence, et donc en moyens.

La politique ce n'est pas gérer la pénurie, c'est faire des choix, des priorités et améliorer les choses.

Un enfant n'a pas de prix, ce n'est pas un coût. C'est un engagement. Son bien être est un devoir, en particulier dans la nation de naissance des droits de l'Homme, des droits de l'enfant.

Il est donc grand temps d'ouvrir de nouveau la lumière, les lumières, pour doter les missions de la protection de l'enfance du personnel administratif, de travailleurs sociaux et de psychologues à la hauteur des besoins. Et ils sont nombreux.